



Les avatars de Brahma

publié le 05/01/2026

Descriptif :

Les collègues engagés dans la rédaction de scénarii pédagogiques mobilisant le numérique ont conçu la ressource suivante. Réaliser en Histoire des Arts, niveau Seconde, une exposition d'œuvres à partir des applications de La Digitale.

Sommaire :

- Contexte et objectif de la séance
- Plus-value du numérique dans cette séance
- Modalités de mise en œuvre
- Déroulement de la séance
- Compétences travaillées
- Bilan critique

● Contexte et objectif de la séance

Le projet « **Les avatars de Brahma** » s'inscrit dans le programme de l'option **Histoire des Arts** en classe de **Seconde**. Il répond notamment aux attentes de présentation d'un centre géographique de création extra-européen. Il correspond aussi au volet du projet collectif de cet enseignement. Il s'agit de concevoir une exposition numérique d'œuvres étudiées en classe autour des arts en Inde entre les VIIIe et XIIIe siècles. Ce thème est travaillé à partir des séances conduites par les enseignants en charge de l'Histoire des Arts et de SNT, Thierry Bedon, Loïc Mayot et Patrick Sembel.

Il s'agit de concevoir une exposition présentée sur deux supports : un premier en format numérique déposé sur une plateforme pédagogique de type Digipad ; un second au format papier affiché au CDI.

● Plus-value du numérique dans cette séance

L'outil numérique permet de réaliser des montages vidéo et audio de qualité de façon didactique et intuitive. C'est une première approche des outils et des savoir-faire de l'audio-visuel. Ce moyen permet aux élèves de se confronter au processus de création, qui est un élément souvent peu perçu mais central pour l'enseignement de l'Histoire des Arts. Il suppose une réelle rigueur dans la démarche de conception. Il impose de faire des choix dans l'élaboration de l'exposition. Enfin, il permet de travailler conjointement la forme et le fond des supports exposés dans un format riche et dynamique.

Le support numérique permet aussi d'atteindre un plus large public, valorisant l'investissement des élèves. Le résultat esthétique des affiches ou des courtes vidéos est assuré.

● Modalités de mise en œuvre

- Niveau éducatif : Ce projet prend appui sur les séances consacrées en classe de Seconde aux arts de l'Inde. Une première séance précise les conditions du scénario pédagogique.
- Durée : **Six à huit heures** sont réservées à la réalisation de ce scénario.
- Ressources numériques utilisées :
 - [Digicard](#) permet de créer des compositions graphiques simples.
 - [Digimerge](#) offre les avantages du montage audio et vidéo.
- Pré-requis : Les enseignants s'assurent d'une appropriation suffisante des applications par les élèves. Cette

étape permet aussi aux participants de s'inscrire dans une démarche de coopération dans les apprentissages.

● Déroulement de la séance

Les élèves s'organisent en groupes de **deux ou trois**. Les séances se déroulent systématiquement en salle informatique. Les élèves **choisissent** une œuvre, un site architectural, une figure, un thème librement. Ce choix peut être fait parmi le corpus évoqué en classe ou suite à une recherche menée dans le cadre de ce projet. Il leur est demandé de **se renseigner** le plus précisément possible sur l'objet retenu. Ils ont la possibilité de le faire à partir des ressources du CDI ou des ressources numériques.

Ils doivent **présenter** et **expliquer** leurs sources. Ils ont à prendre en compte à la fois les aspects formels autant que les usages des œuvres sélectionnées. Les termes techniques et les concepts propres à l'histoire des arts en Inde doivent apparaître dans leur propos et être précisément définis.

La troisième phase de ce travail consiste à **concevoir** l'affiche et la courte vidéo (format short). C'est le moment durant lequel les deux applications sont exploitées. C'est la phase la plus longue de ce scénario. Chaque groupe est amené à présenter le travail en cours, rapidement à l'ensemble de la classe.

Enfin, la production finie, un **vernissage** de l'exposition est envisagée.

Plusieurs lieux sont envisageables : le CDI, la Maison des Lycéens. Il s'agit de mettre les élèves dans un rôle de médiation culturelle.

La production finale fait l'objet d'une évaluation sur la forme comme sur le fond.

● Compétences travaillées

• Compétences disciplinaires :

- Utiliser et maîtriser la démarche de l'analyse d'une œuvre et les trois étapes de l'approche sensible, formelle et sémantique.
- Mémoriser le vocabulaire technique et conceptuel d'une œuvre ou d'un site.
- Collaborer avec ses pairs dans le cadre du projet collectif.
- Proposer une réalisation pour la collectivité.

• Compétences du CRCN mises en œuvre par les élèves :

▶ **CRCN : consulter le tableau avec une entrée par compétence**

- Information et données
 - Mener une recherche et une veille d'information
 - Gérer des données
- Création de contenus
 - Développer des documents textuels multimédia
 - Adapter les documents à leur finalité

• Compétences du CRCN-Edu mises en œuvre par les enseignants

▶ **CRCN-Edu : Domaines et compétences**

- Ressources numériques
 - Sélectionner des ressources
 - Gérer des ressources
- Enseignement - Apprentissage
 - Concevoir
 - Mettre en œuvre
 - Évaluer au service des apprentissages
- Compétences numériques des apprenants
 - Développer les compétences numériques des apprenants

● Bilan critique

Le principal aspect positif de ce projet tient à la confiance acquise par des élèves qui ne sont pas nécessairement

les plus à l'aise dans le cadre académique.

La collaboration entre pairs observée est d'une grande efficacité. Elle valorise, elle aussi, des élèves qui montrent à cette occasion des compétences peu exploitées habituellement en classe.

Mais la mise en œuvre du projet révèle l'hétérogénéité des élèves dans l'appropriation des outils numériques. Elle est manifeste en début de projet. Certains groupes ont aussi des difficultés à finaliser leur production dans les délais impartis.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.